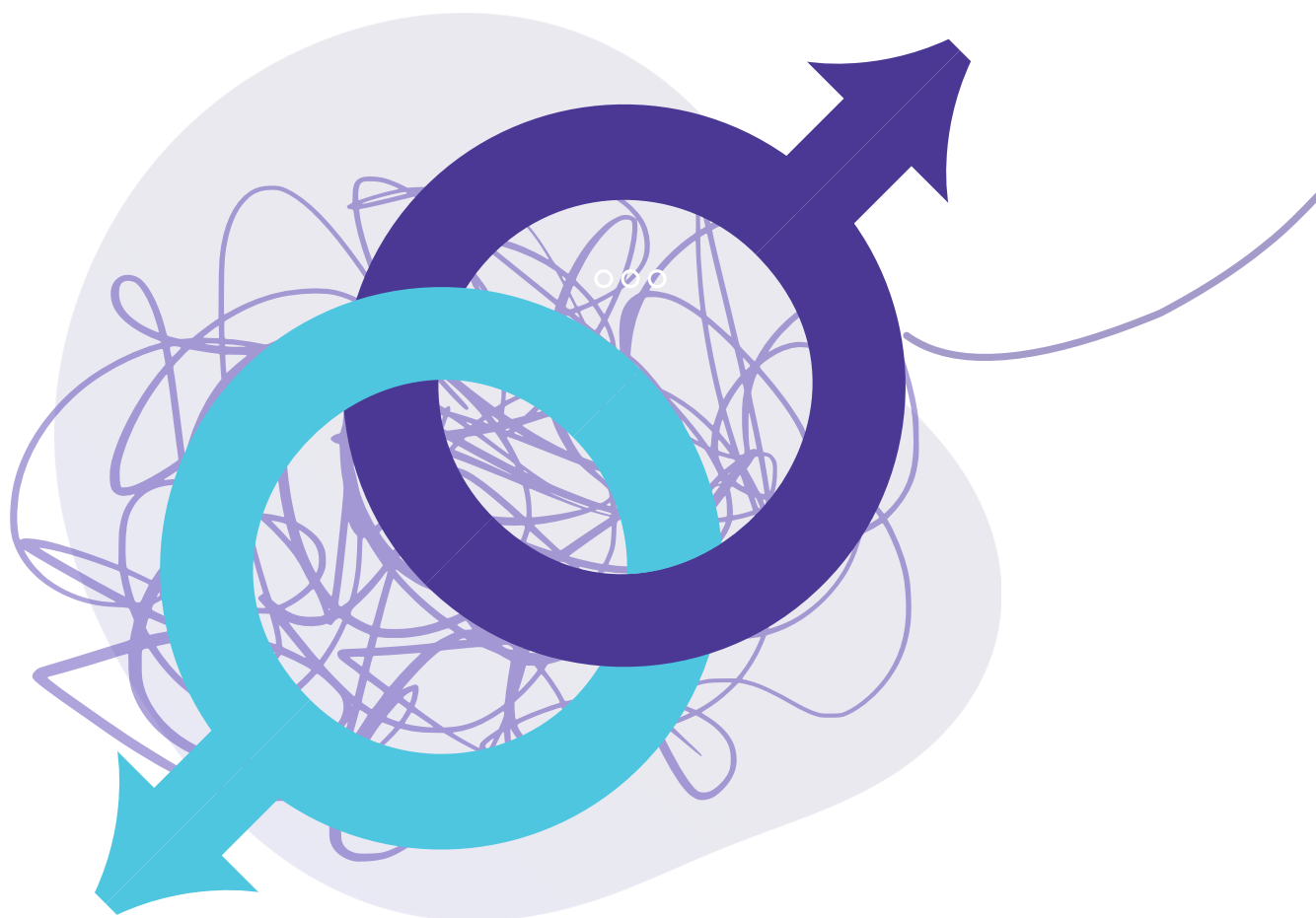


RAPPORT D'ANALYSE CITOYENNE

UN MIROIR BRISÉ

L'AFFAIRE PAPE CHEIKH DIALLO



Ecouter — Amplifier — Débattre

Écoute des signaux faibles sur les réseaux sociaux sénégalais

Rapport produit par l'Observatoire Polaris — Intelligence civique, GenZ Afrique

I. PRÉSENTATION DU CORPUS ET AMBITION DE L'ÉTUDE

1.1 Un événement, un tremblement de société

En ce début d'année 2026, le Sénégal a vécu l'un de ces moments rares où un simple fait divers se mue, en quelques heures, en révélateur de toutes les lignes de fracture d'une société. L'arrestation, le 7 février, d'un réseau de présumés homosexuels mêlant une personnalité médiatique emblématique — [l'animateur Pape Cheikh Diallo](#) — à d'autres figures notoires, puis la mise à jour de chefs d'accusation d'une gravité exceptionnelle (transmission volontaire du VIH/SIDA, pédophilie en bande organisée, proxénétisme, actes contre nature, association de malfaiteurs, blanchiment de capitaux), a produit un séisme dont les répliques continuent de se propager sur les réseaux sociaux au moment où ce rapport est rédigé.

L'Observatoire Polaris a choisi de placer son regard analytique sur ce fait de société précisément parce qu'il n'est pas réductible à un simple scandale de célébrités. Il convoque, dans une même déflagration symbolique, les questions les plus profondes qui traversent le Sénégal contemporain : l'identité morale d'une nation fière de sa teranga et de ses valeurs islamiques ; la tension entre normes traditionnelles et modernité numérique ; la capacité des institutions sanitaires, judiciaires et politiques à répondre aux [angoisses d'un peuple](#) ; et, enfin, les risques réels que la colère populaire, lorsqu'elle se radicalise, fait peser sur des vies humaines.

1.2 Méthodologie de collecte et composition du corpus

Le présent rapport s'appuie sur un corpus de **1 500 posts et commentaires** sélectionnés entre le 1er janvier et le 17 février 2026, extraits d'un volume mensuel de plus de **500 000 commentaires anonymes** collectés par l'Observatoire Polaris sur **200 pages Facebook officielles et médias sénégalais**.

La sélection repose sur trois critères : la pertinence thématique directe à l'affaire, la représentativité des registres de parole (colère, peur, ironie, information, appel à l'action), et la diversité des émetteurs. Le corpus se répartit ainsi :

- **Langue** : 60% en français, 40% en wolof (ou en mélange des deux — le wolof-français ou français-wolof de la jeunesse dakaroise).
- **Sources** : pages officielles de l'exécutif sénégalais, médias nationaux majeurs, organisations de la société civile et comptes de citoyens anonymes (référencés "Unknown").
- **Période de pic** : 7 au 14 février 2026, correspondant aux arrestations en série et aux auditions devant le Procureur de Pikine-Guédiawaye.

II. CHRONOLOGIE DE L'AFFAIRE : LE RÉCIT DES FAITS

Pour analyser la parole citoyenne, il faut d'abord en reconstituer le fil conducteur.

6 février : La compagnie de [gendarmerie de Keur Massar](#) interpelle trois premiers individus pour association de malfaiteurs, actes contre nature et transmission volontaire du VIH.

7 février : L'affaire explose : la Brigade de Recherches de Keur Massar étend les interpellations à **douze individus**, parmi lesquels Pape Cheikh Diallo (animateur de l'émission *Quartier Général*) et l'artiste Djiby Dramé. Des médias publient la liste nominative des mis en cause. Seneweb titre en exclusivité : "[\[EXCLUSIF\] Pape Cheikh Diallo arrêté pour homosexualité](#)". Dans la même journée, la chaîne Hayoo News publie un **communiqué de démenti** : il existerait une homonymie et le célèbre animateur de TFM ne serait pas concerné. Le trouble s'installe.

8 février : La Division des Investigations Criminelles (DIC) défère **quatorze individus** au Parquet pour : *pédophilie en bande organisée, proxénétisme, viol commis sur mineurs de moins de 15 ans, actes contre nature, transmission volontaire du VIH/SIDA*. Les gendarmes révèlent avoir saisi préservatifs et lubrifiant lors des perquisitions. Des audio compromettants sont découverts sur les téléphones saisis.

9 février : Le dossier est déposé devant le Procureur de la République près le TGI de Pikine-Guédiawaye. Les douze prévenus sont placés sous **mandat de dépôt**. La presse couvre l'audience en direct. L'affaire connaît une première bifurcation judiciaire : le dossier est confié à un juge d'instruction.

11 février : Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique publie un **communiqué de santé** public rappelant les [modes de transmission du VIH](#), les avancées thérapeutiques (U=U : une personne sous traitement efficace ne transmet pas le virus) et appelant au calme. La loi n° 2010-03 punissant la transmission volontaire du VIH de 5 à 10 ans de prison et de 2 à 5 millions FCFA d'amende est rappelée publiquement.

12 février : Le Procureur de Pikine-Guédiawaye intègre le **trafic de drogue** dans les charges. L'enquête révèle huit contacts suspects supplémentaires.

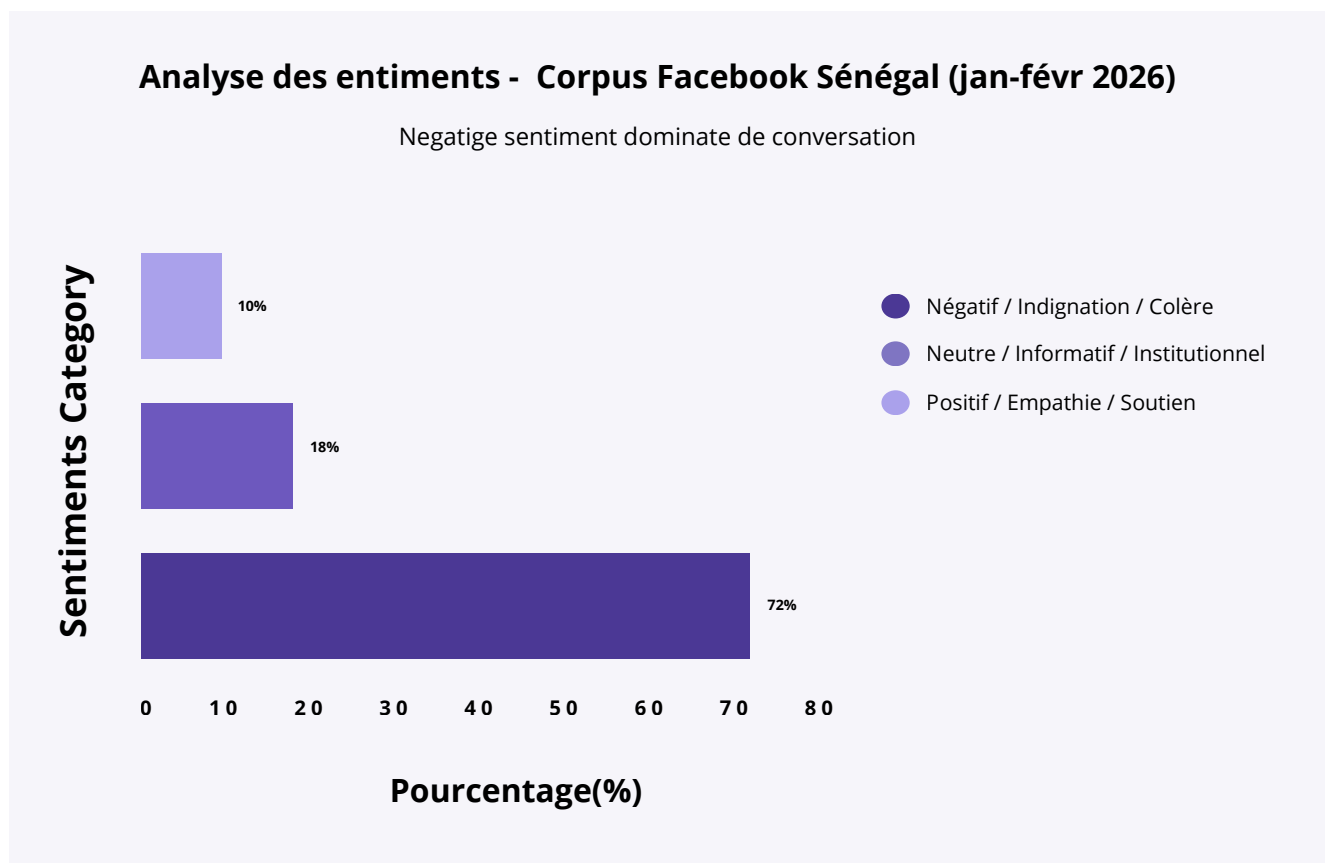
13 février : La Ligue des Imams et Prédicateurs du Sénégal (LIPS) appelle à *l'application stricte de la loi*. Le CNLS alerte sur une **hausse des contaminations au VIH depuis 2021**, avec environ 1 000 nouvelles infections par an.

14 février : Quatre nouvelles personnes sont interpellées par la Brigade de Keur Massar ; elles reconnaissent toutes leur **statut séropositif**. Un citoyen français est également arrêté.

16 février : La traque s'étend : "*Soirées gay : la traque aux invités de Pierre Robert lancée*" (Seneweb). Les débats à l'Assemblée nationale se durcissent autour de la criminalisation de l'homosexualité.

17 février : Arrestation du journaliste **Pape Birame Bigué Ndiaye** de la RTS en pleine conférence de presse du Procureur. Ibrahima Magib Seck et trois autres mis en cause sont fixés sur leur sort. Les aveux se succèdent.

III. ANALYSE DES SENTIMENTS



L'examen des 1 500 posts et commentaires révèle une **dominance écrasante du sentiment négatif** : indignation, colère, peur, dégoût, appel à la vengeance. Cette tonalité négative représente 72% du corpus total.

3.1 Le registre de l'indignation morale (dominant)

C'est le registre le plus intense et le plus répandu. Il se décline en plusieurs sous-registres émotionnels :

- **Le dégoût et la trahison** : "On croyait avoir tout vu au Sénégal" (Média local) ; "Voilà pourquoi j'ai toujours dit à ma famille que je ne regarde jamais l'émission de Pape C. Diallo — qui n'est que de la pure hypocrisie" (Unknown) ; "Pape cheikh dafa trahir dou nite kou bakh" (traduction : Pape Cheikh nous a trahis, ce n'est pas quelqu'un de bien).

- **La condamnation pénale exigée** : *"Transmission volontaire **srp khonou** gni mérité Nanou perpétuité"* ; *"Maudits soient ces gens. Comment osent-ils transmettre volontairement le VIH SIDA ? Ils méritent la perpétuité"* (Unknown).
- **L'appel à la violence symbolique ou physique** : *"Dans un pays normal on doit t'étrangler"* ; *"VIH doit être contaminé à toutes les autorités"* signaux de radicalité que nous analysons plus loin.

3.2 Le registre neutre-informatif (18%)

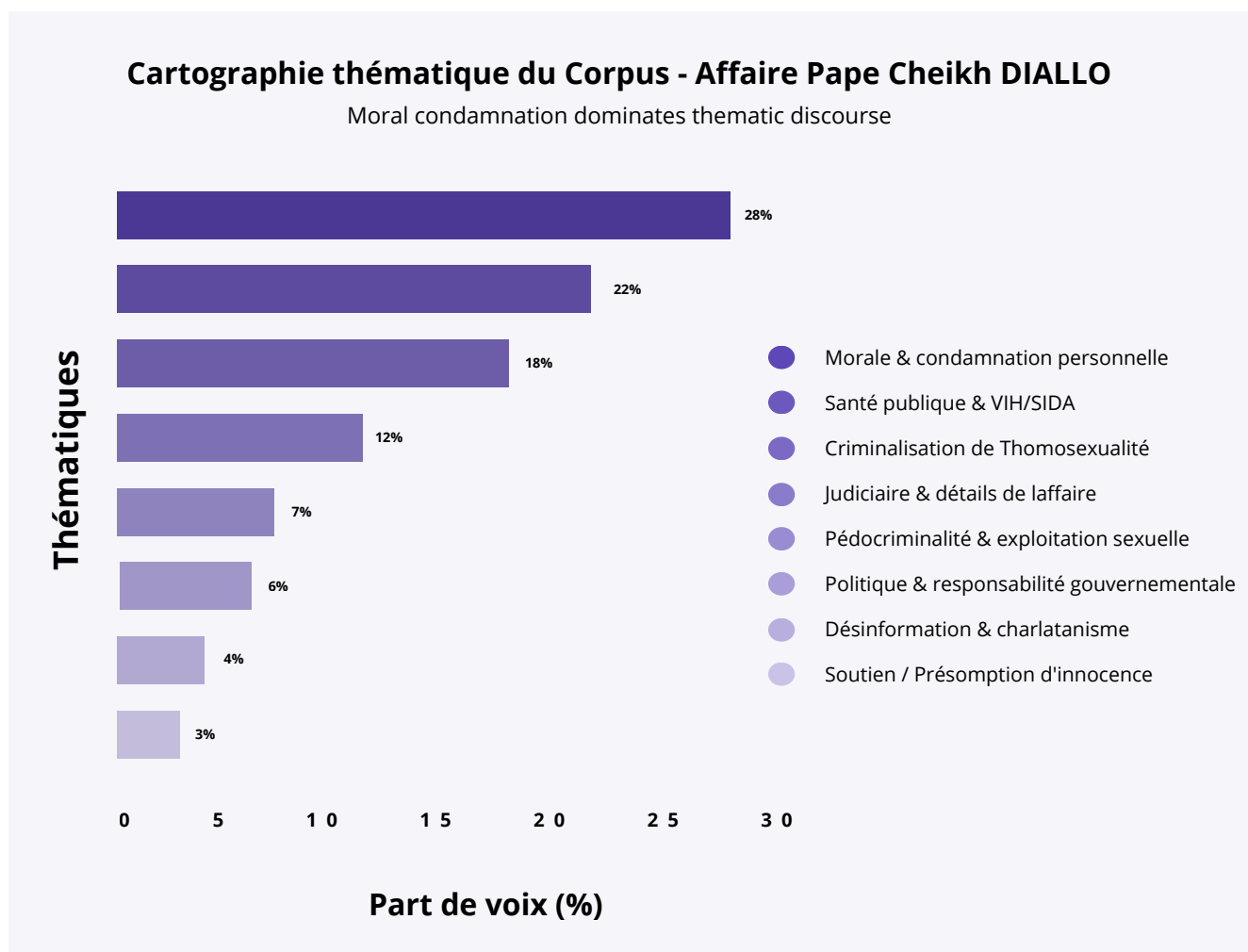
Il correspond majoritairement aux publications institutionnelles (gouvernement, ministère de la santé, CNLS) et aux dépêches factuelles des grands médias. Ce registre accomplit une fonction d'ancrage factuel dans un océan de rumeurs. Le Ministère de la Santé publie son communiqué scientifique le 11 février "Une personne qui suit bien son traitement devient indétectable et ne peut plus transmettre le virus" tentant de [contrer la désinformation virale](#) sur les modes de transmission.

3.3 Le registre positif-empathique (10%)

Minoritaire mais significatif, ce registre regroupe les voix qui appellent à la nuance, à la présomption d'innocence, ou à une approche de santé publique plutôt que de stigmatisation :

- "Why are you not publishing the fact that Pape Cheikh Diallo denied allegations (...) The presumption of innocence..." (Unknown, en anglais voix diasporique).
- "Parler du VIH, ce n'est pas encourager le vice. Silence = danger/ Information = Protection" (Media local).
- "Une loi INUTILE (...) Criminalisons ce qu'on a appris de cette affaire : la transmission volontaire du VIH, l'abus sur les enfants, le proxénétisme..." — voix appelant à une réponse juridique ciblée plutôt qu'une criminalisation globale de l'homosexualité.

IV. CARTOGRAPHIE THÉMATIQUE



L'analyse thématique du corpus révèle **huit grands champs sémantiques** qui se superposent, s'alimentent et parfois se contredisent.

4.1 Morale & condamnation personnelle (28%)

Le thème dominant n'est pas juridique ni sanitaire, il est profondément **moral**. La société sénégalaise, à travers ses citoyens connectés, énonce d'abord un jugement de valeur. Pape Cheikh Diallo, figure médiatique connue de tous, devient le symbole de la double vie, de l'hypocrisie publique, de la trahison de la confiance populaire. Les commentaires en wolof sont particulièrement expressifs : "Wakhe deugue Yallah Pape Cheikh Diallo yagueneu def ay yeufou gordjiguene publiquement" (En vérité, Pape Cheikh Diallo a toujours affiché un style efféminé dans ses apparitions publiques).

4.2 Santé publique & VIH/SIDA (22%)

Le deuxième thème en importance est celui qui touche le plus directement à la vie des familles. La **transmission volontaire du VIH** cristallise l'horreur collective : "la transmission volontaire d'une maladie dépasse les limites du tolérable. On peut pardonner des erreurs, mais pas une telle cruauté" (réseaux sociaux).

Les demandes de **dépistage national** se multiplient : "Un dépistage national doit être programmé par le ministère de la santé" ; "Vive le dépistage à la TFM". Cette demande populaire spontanée est un **signal fort** que l'Observatoire Polaris recommande d'amplifier en politique publique.

La désinformation cohabite avec l'information : certains commentaires affirment que "le VIH n'est pas contagieux, il est héréditaire", confusion grave qui illustre le niveau de méconnaissance de la maladie et l'**urgence d'une communication sanitaire de masse**.

4.3 Criminalisation de l'homosexualité (18%)

Ce thème est le plus **politiquement chargé**. Des dizaines de commentaires - certains dupliqués de manière virale - scandent la même injonction : "Sonko fo tolou ci criminalisation de l'homosexualité" (Sonko, quand vas-tu respecter ton engagement sur la criminalisation de l'homosexualité ?).

Le gouvernement Sonko-Diomaye est mis en accusation pour son absence de réponse législative claire. L'impatience est palpable : "Y a plus urgent. À quand la criminalisation de l'homosexualité ?" ; "Vu que jusqu'ici l'homosexualité n'est pas criminalisée ils vont pas durer là-bas". Le débat à l'Assemblée nationale se durcit effectivement à partir du 16 février.

4.4 Judiciaire & détails de l'affaire (12%)

L'audience populaire suit le dossier judiciaire avec une minutie de chroniqueur. Chaque nouvelle arrestation, chaque aveu, chaque révélation sur les pièces à conviction (audio, préservatifs saisis, téléphones) alimente des centaines de commentaires. La presse nationale joue un rôle **d'amplificateur** en diffusant les communiqués de gendarmerie quasi en temps réel.

4.5 Pédocriminalité & exploitation sexuelle (7%)

Ce thème est le plus traumatisant sur le plan émotionnel. La révélation de **viols sur mineurs de moins de 15 ans**, de proxénétisme et de réseaux d'exploitation d'êtres humains en provenance du Nigeria, du Burkina Faso et de Sierra Leone produit une onde de choc particulière. Les commentaires qui évoquent ce volet sont les plus violents dans leur appel à la sanction. La connexion avec un réseau français (Pierre Robert) et l'arrestation d'un citoyen français ajoutent une dimension internationale qui nourrit les théories complotistes.

4.6 Politique & responsabilité gouvernementale (6%)

Un segment significatif du corpus instrumentalise l'affaire dans le champ de la lutte politique. L'opposition ancienne et nouvelle est mobilisée : Certains rappellent que, si l'affaire Pape Cheikh Diallo avait eu lieu sous Macky Sall, « Ousmane Sonko et ses kharr auraient tympanisé le pays » ; d'autres accusent le gouvernement de Sonko d'être « complice », évoquant [une plainte déposée en 2019 par une victime présumée de Pape Cheikh Diallo](#). La dimension politique révèle une crise de confiance institutionnelle profonde.

4.7 Désinformation & charlatanisme (4%)

L'affaire génère un écosystème de **fausses informations et d'arnaques**. On dénombre des dizaines de posts viraux proposant des "remèdes contre le VIH" via WhatsApp, affirmant que "le VIH a bel et bien un remède", ou encore des appels à partager massivement des listes d'homosexuels présumés. Ces contenus constituent un risque sanitaire et sécuritaire majeur.

4.8 Soutien & présomption d'innocence (3%)

Voix minoritaire mais courageuse, quelques internautes rappellent les principes fondamentaux du droit. Un texte de soutien circulant anonymement plaide : "tant qu'il y a la vie, l'être humain peut changer et être pardonné". Cette voix est quasi inaudible dans le tumulte.

V. ÉCARTS DE PERCEPTION : POLITIQUES, MÉDIAS ET CITOYENS

L'un des enseignements les plus saisissants du corpus est la **fracture de perception** entre les trois grandes sphères de production de sens.

Les **institutions gouvernementales** adoptent un positionnement de gestion de crise sanitaire et judiciaire. Le Ministère de la Santé publie des communiqués rassurants, scientifiquement fondés, appelant à ne pas stigmatiser les personnes séropositives. La Présidence reste silencieuse sur le fond. Cette posture de technocratie sanitaire est perçue par certains citoyens comme une esquive, voire une **complicité**.

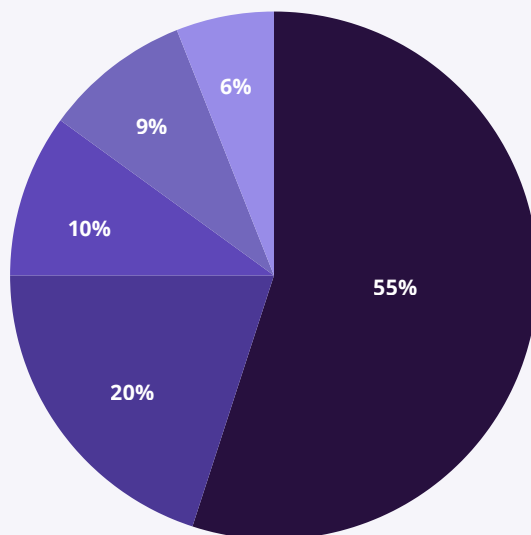
Les **médias nationaux** amplifient l'affaire avec une couverture quasi-compulsive, publiant chaque communiqué de gendarmerie, chaque audition, chaque nouvelle arrestation. Ils jouent un rôle d'**agenda-setting** massif, transformant un dossier judiciaire en feuilleton national. Cette surmédiatisation entretient l'état d'indignation collective au lieu de l'apaiser.

Les citoyens ordinaires (55% du corpus), s'expriment dans un registre radicalement différent : émotionnel, communautaire, religieux, parfois vindicatif. Leur boussole n'est pas juridique mais morale. Ils ne distinguent pas toujours la transmission volontaire du VIH, l'homosexualité, la pédophilie et le proxénétisme - tout cela fusionne dans une seule figure du mal qu'ils nomment "*goordjiguéne*" (homme efféminé/homosexuel en wolof). Cette confusion catégorielle est le terreau de la [stigmatisation et de la violence](#).

VI. TYPOLOGIE DES AUDIENCES CITOYENNES

Typologie des audiences citoyennes

Corpus Facebook Affaire Pape Cheikh Diallo



- Citoyen ordinaire indigné
- Média & Presse nationale
- Acteurs religieux & associatifs
- Institutions & gouvernement
- Voix dissidentes & modérées

Tableau synthétique : Audiences, Part de voix, Sentiments et Verbatims

Audience	Part de voix	% Sentiment dominant	Verbatims représentatifs
Citoyen ordinaire indigné (Unknown)	55%	85% négatif	"Pape cheikh Diallo dans un pays normal on doit t'étrangler" ; "Gnissi am sida nagnoulén ray balla gnouy walleuh" (Ceux qui ont le SIDA doivent être tués avant qu'ils en infectent d'autres)
Médias & presse nationale	20%	70% neutre-informatif	"Les douze personnes interpellées pour homosexualité présumée, transmission du VIH et actes contre nature ont été placées sous mandat de dépôt" ; "URGENT : la Gendarmerie confirme l'affaire Pape Cheikh Diallo"

Acteurs religieux & associatifs	10%	60% négatif-normatif	"La Ligue des imams et prédicateurs du Sénégal a appelé à l'application stricte de la loi" ; "Les homosexuels sont à la station spirituelle la plus basse" [1]
Institutions & gouvernement (Ministère Santé, Présidence)	9%	80% neutre-institutionnel	"Le Ministère de la Santé souhaite rappeler les modes de transmission du VIH et les avancées enregistrées" ; "La loi n° 2010-03 punit la transmission volontaire du VIH de 5 à 10 ans de prison" [1]
Voix dissidentes & modérées	6%	60% positif-nuancé	"Parler du VIH, ce n'est pas encourager le vice. Silence = danger. Information = Protection" ; "The presumption of innocence should prevail" [1]

VII. POINTS DE RADICALITÉ ET RISQUES DE HAINE EN LIGNE

L'Observatoire Polaris a identifié plusieurs marqueurs de radicalité discursive qui méritent une surveillance rapprochée. Ces discours ne relèvent plus du simple jugement moral — ils franchissent le seuil de l'incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination.

7.1 Appels directs à la violence physique

Plusieurs commentaires appellent explicitement à tuer ou lyncher les personnes séropositives ou homosexuelles : "Gnissi am sida nagnoulén ray balla gnouy walleuh kénéen" (Ceux qui ont le SIDA, il faut les tuer avant qu'ils contaminent d'autres) ; "Dans un pays normal on doit t'étrangler" ; "Vous conter faire quoi maintenant vu qu'il a propager le sida dans le pays (...) soit vous s'occuper de lui ou il sort, nous nous s'occupons de lui". Ces propos constituent une incitation directe à la violence et une menace sur des vies.

7.2 Campagnes de dénonciation publique et chasses aux sorcières

La viralisation de la liste des douze accusés — avec noms, âges, professions et lieux de résidence a engendré des appels à "[publier toutes les listes d'homosexuels](#)" : "SVP PARTAGEZ AU MAXIMUM, toutes les ONG qui avaient la liste des noms d'homosexuels au Sénégal depuis 2017 (...) sont coupables de la mise en danger existentiel de toute la population". Ce type de contenu, diffusé massivement, crée les conditions d'une chasse aux sorcières numérique susceptible de déborder en violence physique.

7.3 Amalgames et extension du périmètre d'accusation

Des commentaires sans fondement factuel accusent des personnalités politiques, des animateurs et des artistes connus d'appartenir au réseau : "Si on creuse l'enquête des homosexualité, on va trouver les noms de Sonko, Pape Alé Niang, Waly Bodian...". Ce type de désinformation ciblée constitue un risque grave de lynchage réputationnel et de polarisation politique.

7.4 Théories du complot et désinformation sanitaire

La diffusion massive de posts proposant des "remèdes miracles contre le VIH" via WhatsApp, ou affirmant que "le VIH n'est pas contagieux mais héréditaire", crée une infodémie qui peut conduire des personnes à ne pas se faire dépister ou traiter. Ce charlatanisme numérique constitue un danger de santé publique direct.

7.5 Déshumanisation des personnes LGBTQ+

Un vocabulaire de déshumanisation systématique est observable : comparaison des homosexuels à des "bandits", "déviant", "pervers", "dangers publics", affirmation qu'"un bandit, un violeur, un pédophile, un agresseur, un assassin valent mieux qu'un homo". Cette gradation déshumanisante est un marqueur classique de [discours pré-génocidaires](#) selon les grilles d'analyse de Gregory Stanton.

VIII. CONCLUSION : TROIS QUESTIONS QUI OUVERT LE DÉBAT

① La santé publique à l'épreuve du tabou moral

L'affaire Pape Cheikh Diallo a mis en lumière une contradiction profonde : le Sénégal se félicitait d'un taux de prévalence du VIH parmi les plus bas d'Afrique subsaharienne (0,3%), mais le CNLS alerte depuis 2021 sur une hausse des nouvelles infections avec 1 000 nouveaux cas par an. La stigmatisation de l'homosexualité, loin de contenir l'épidémie, en entrave la prévention : les personnes à risque ne se dépistent pas, ne se traitent pas, restent invisibles au système de santé. La question posée à la société sénégalaise est donc celle-ci : peut-on mener une politique de santé publique efficace contre le VIH sans lever les tabous qui en interdisent la prévention ?

② Le droit entre la loi écrite et la loi morale

La loi sénégalaise punit les "actes contre nature" (article 319 du Code pénal) de 1 à 5 ans de prison, et la transmission volontaire du VIH (loi n° 2010-03) de 5 à 10 ans. Pourtant, une majorité écrasante du corpus exige une criminalisation plus sévère, voire la peine de mort. Ce fossé entre droit positif et sentiment populaire révèle que la question n'est pas seulement législative : elle touche au contrat social lui-même, à la définition de ce qui est tolérable dans une société qui se pense à la fois moderne et profondément musulmane.

③ L'espace numérique comme amplificateur de fractures

L'affaire aura démontré, une fois de plus, que Facebook est moins un espace de délibération publique qu'un amplificateur de résonances émotionnelles. Les citoyens sénégalais y expriment leurs angoisses les plus profondes, leurs colères les plus intimes, mais dans un format qui favorise l'outrance sur la nuance, la rumeur sur le fait, la meute sur l'individu. La question qui se pose à l'Observatoire Polaris, aux décideurs et aux médias est celle-ci : comment construire des espaces d'intelligence collective capables de transformer cette énergie citoyenne en débat démocratique productif plutôt qu'en menace pour les libertés individuelles ?

#MiroirBrisé Homosexualité #Arrestation
#TRANSMISSION #Criminel **#Malfaiteurs** #VIH
#Criminel #Prison #VIH #Criminel #Transmission **#Criminel**
#Homosexualité **#Maladie** #Arrestation #MiroirBrisé **#Sida**
#Malfaiteurs #Prison **HOMOSEXUALITÉ** #Malfaiteurs #Prison
#Transmission #Arrestation **#Malfaiteurs** #Maladie **#Criminel** #MiroirBrisé
#MiroirBrisé **#Sida** #Transmission #Sida **#MIRROIRBRISÉ** #VIH
#Maladie #VIH #Criminel **#PRISON** #Malfaiteurs #Transmission
#Malfaiteurs #Homosexualité #Arrestation #Maladie

Observatoire Polaris

Rapport produit le 18 février 2026 | Intelligence Citoyenne & IA

Données : corpus Facebook anonymisé 1 500 posts sélectionnés sur 500 000 commentaires analysés mensuellement